

L'édito
Olivier Auguste
Directeur adjoint
de la rédaction



Le bouche-à-oreille 2.0

Des compteurs électriques bidouillés en toute illégalité pour alléger le montant de la facture ? Il n'a pas fallu attendre Linky pour cela ! À l'époque des bons vieux boîtiers électromécaniques — qui ont commencé à être remplacés il y a presque dix ans —, le savoir-faire pour bloquer le disque tournant était déjà répandu. La nouveauté tient plutôt dans le mode de diffusion de la combine : les groupes WhatsApp et les messages Snapchat ont remplacé le bouche-à-oreille entre voisins pour trouver le « professionnel » prêt à effectuer (au noir, faut-il le préciser ?) la manipulation.

L'évolution était inéluctable. Il n'y a aucune raison que le business souterrain reste seul à l'écart de la numérisation de l'économie — la bascule bien connue des petits points de deal au pied des immeubles de banlieue vers les « boucles » de commande de drogue, avec livraison à domicile, l'a déjà montré dans un autre registre. Pour le reste, rien ne change d'une époque à l'autre : l'excuse du prix de l'électricité, jugé trop cher ; l'idée fallacieuse qu'escroquer une grande entreprise n'est pas vraiment du vol, ou que « je ne vais pas mettre EDF en faillite à moi tout seul » ; l'impression que le risque de sanction est théorique. Tout cela vaudrait bien de courir le danger de prendre un coup de courant ou de provoquer un incendie en triturant une installation — danger, lui aussi, perçu comme faible.

Face à ces arguments, il reste le civisme et l'honnêteté pour résister à la tentation. Deux vertus pas très nouvelles, elles non plus. Mais que la plupart des Français n'ont pas « désinstallées » à l'heure des smartphones.

Le juteux business de la fraude au compteur Linky

Certains foyers n'hésitent plus à tomber dans l'illégalité pour alléger leur facture électrique en faisant trafiquer leur boîtier vert fluo par des techniciens sans scrupule.

Florian Loisy et M.H.

LA COMMUNICATION autour du compteur Linky à l'époque de son déploiement, en 2015, était formelle : le boîtier, « inviolable », est conçu pour anéantir la fraude. Mais les escrocs se sont penchés sur ce petit cube vert fluo qui orne le mur de près de 37 millions de foyers français. Et ils ont rapidement trouvé plusieurs méthodes pour contourner les différents systèmes de sécurité.

La plus fréquemment utilisée, une technique de dérivation, ne prend que deux minutes même pour un novice. Et permet de réduire sa facture électrique jusqu'à près de 70 %. « Mais attention, on joue avec sa vie en le faisant, préviennent les électriciens professionnels qui rencontrent de plus en plus souvent cette fraude chez leurs clients. Et si le branchement est mal fait, les fils peuvent bouger avec le temps, et on risque de mettre le feu chez soi. »

Avant de courir ce genre de risque, le client qui s'engage dans cette manipulation illégale s'expose à une procédure pénale pour « vol d'énergie ». Il risque alors, comme le technicien fraudeur réalisant l'opération, jusqu'à trois ans

d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Des sanctions qui peuvent être aggravées si les faits ont été commis en bande organisée.

Le 15 décembre, un technicien fraudeur et un complice qui faisait sa pub ont été jugés pour « escroquerie en bande organisée » dans le Doubs. Ils facturaient de 1 000 à 1 500 € l'intervention sur le compteur Linky et auraient eu plus de 500 clients dans la région. Ces deux hommes ont été condamnés à deux ans de prison dont un ferme pour le premier, un an de prison avec sursis pour le second, avec l'obligation de remboursement du réseau de distribution Enedis. Ils ont aussi éclopé d'une amende de 10 000 € dans ce procès assez unique en France. Depuis, deux autres affaires — encore en cours — ont été mises au jour. Début février, sept personnes ont été placées en garde à vue à Alès (Gard) pour le même type de faits. Dans le Gard toujours, un homme de 36 ans suspecté d'être un fraudeur de compteurs a été interpellé. La police a saisi chez lui plus de 80 000 € ainsi qu'une voiture Audi Q7.

Un succès redoutable dans les grandes villes

Malgré tout, les spécialistes de cette manipulation se font de plus en plus nombreux sur les réseaux sociaux. Contre quelques centaines d'euros, ils proposent d'intervenir chez vous afin de réduire votre facture. Certains dispensent même une formation, en assurant beaucoup d'argent aux candidats une fois celle-ci achevée. « Je fonctionne sous forme de franchise. J'ai des gens formés un peu partout en France, ça me permet d'avoir quelqu'un capable d'intervenir même dans les campagnes les plus éloignées », confie l'un de



ces spécialistes de la fraude au compteur Linky, qui reste pour l'instant essentiellement l'apanage des grandes villes. « À Paris, avec le nombre de personnes par immeuble, on se sent un peu noyés dans la masse et moins détectable qu'avec sa maison personnelle », admet un particulier qui vit — de manière délictuelle — avec ce système de dérivation depuis près de quatre ans.

Sur les applications Telegram et Snapchat, le mot-clé « Linky » renvoie instantanément à des comptes spécialisés. « Toc-toc, c'est qui ? C'est ta facture exorbitante d'électricité. Contacte-nous et pour 300 € on te réduit ta consommation. Soit par câble, soit avec un logiciel », incite l'un d'eux. La plupart de ces « trafiquants » donnent directement leur numéro de téléphone portable dans leurs annonces publiques.

« C'est indétectable », assure le fraudeur précédemment cité. Des alertes arrivent pourtant chez Enedis, mais tous assurent avoir trouvé la parade : « Si tu surconsomes et que tu réduis progressivement pendant deux mois, il n'y a pas de pic de baisse qui les alerte. Fais-toi plaisir, vraiment, chauffe une pièce à 26 degrés et réduis au fil des semaines... Après, t'es tran-

quille pour la vie », filoutent les fraudeurs qui admettent une démarche « pas la plus écolo du monde ».

Gants, câble, tournevis et faux scellés

Nous avons fait appel à l'un de ses « collègues » via les réseaux sociaux pour une intervention dans un appartement parisien que nous avons équipé de caméras cachées. Lui facture 400 €. « C'est moins cher car vous avez un monophasé (un compteur pour petite surface). Pour un triphasé (plus gros), je demande davantage », glisse-t-il en arrivant en trottinette électrique. Pour achever de nous rassurer, lui y va de sa ruse en cas de détection par Enedis. « Votre Linky est chez vous donc ses agents doivent vous demander l'autorisation pour entrer, détaille-t-il. Mais vous planifiez leur passage, ensuite vous m'appellez, et moi je viens le remettre comme avant. Les contrôleurs ne verront rien, et je reviendrai vous remettre le système à nouveau ensuite. »

Pour lui, le principal risque est l'électrocution. « J'ai d'énormes gants, c'est l'outil indispensable pour ne pas se prendre une décharge, ça peut être mortel. » Le reste de son attirail se résume à du câble,



Attention, on joue avec sa vie en le faisant. Et si le branchement est mal fait, on risque de mettre le feu chez soi.

Des électriciens professionnels



Nous avons filmé un fraudeur en caméra cachée. La séquence est à voir sur Leparisien.fr.



PHOTO: LE TELEGRAMME / FRANÇOIS BÉSTOC

des tournevis et des scellés semblables en tout point à ceux d'Enedis. Il nous demande de nous éloigner. « Je ne veux pas que vous sachiez ce que je vais faire, c'est notre petit secret, mais c'est à la portée de n'importe qui. D'ailleurs, si ça vous intéresse de vous lancer, je propose des formations à 2 500 €. Mais c'est vite rentabilisé, juste en intervenant chez vos proches ! »

Des clients sans problème de fin de mois

En moins de deux minutes, son opération de dérivation fait baisser l'affichage du Linky de 1 630 à 670 VA (volts-ampères). Le fraudeur savoure son petit effet. « Vous voyez, c'est immédiat. » Les alarmes qui informeraient Enedis ? Lui en rigole. « Déjà, la moitié des boîtiers envoient des alarmes n'importe quand, donc chez Enedis ils sont débordés ! Mais en plus, certains compteurs sont anciens et n'envoient plus de signaux. Celui-ci n'a pas transmis d'alerte », affirme-t-il en désignant notre boîtier (depuis remis aux normes légales par un professionnel habilité).

Lui fonctionne beaucoup au bouche-à-oreille. « Mais je suis parfois surpris de voir des retraités au fin fond de la Bourgogne m'appeler après

avoir trouvé mon compte sur Telegram », confie-t-il. Son client type n'a pas forcément de difficultés financières. « Ce sont aussi des gens riches avec de grosses consommations, des piscines... Et j'ai énormément de commerces, d'entreprises, des boulangeries par exemple. Eux, je les facture parfois 10 000 € car le compteur est plus gros, mais en trois mois, ils remboursent leur investissement. »

Depuis plus de deux ans, cet ancien étudiant en médecine a fait de ce business son gagne-pain. « Sans forcer, je gagne près de 10 000 € mensuels », assure-t-il avant de s'embarquer dans quelques anecdotes. « Parfois, je descends sur Marseille, et je fais une quinzaine de compteurs dans la journée. Eux, compte tenu du déplacement, je les facture bien plus de 400 €. ! » Il affirme également avoir déjà été sollicité par des policiers ou des pompiers parisiens. « Une fois, j'ai eu peur, ils sont venus me chercher avec la voiture de la police municipale et en uniforme ! Ils m'ont dit : Ne t'inquiète pas, on n'a juste pas eu le temps de se changer. »

À lui seul, il aurait déjà trafiqué plusieurs centaines de Linky de particuliers et de commerces. D'autres fraudeurs contactés parlent en

milliers d'interventions. Et au regard des dizaines de milliers d'abonnés à leurs comptes, cela peut sembler crédible. « Mais je ne fais pas toujours payer les plus pauvres, poursuit celui rencontré. Encore récemment, quand j'ai vu les conditions de vie d'une famille de Seine-Saint-Denis chez qui j'intervenais, je leur ai fait gratuitement, ainsi qu'à leurs voisins. » Ce Robin des bois du compteur Linky compte désormais arrêter « et profiter » de l'argent engrangé. « Ça devient plus risqué maintenant, et il y a davantage de concurrence », analyse-t-il. Un trafiquant Linky du Val-d'Oise admet : « On baisse les prix pour rester attractifs, vu le nombre de gens qui proposent comme nous cette fraude sur les réseaux. Mais ça n'est pas un problème parce qu'on a aussi de plus en plus de gens qui nous contactent. On a encore de beaux jours devant nous. »

Enedis assure de son côté être actif sur ce dossier et indique dénombrer « 1 000 fraudes avérées transmises aux différents parquets de France » depuis 2015. Un maigre chiffre, d'autant que celui-ci « n'aboutit que très peu souvent à des sanctions judiciaires », regrette-t-on du côté de la police.

La manipulation d'un compteur Linky est illégale et passible d'une peine de trois ans de prison et de 45 000 € d'amende pour vol d'énergie. (Illustration.)



Sans forcer, je gagne près de 10 000 € mensuels

Un trafiquant de compteur Linky que nous avons filmé en caméra cachée

MANIPULATION | « Une mise en danger de la vie d'autrui »

Éric Salomon, directeur clients chez Enedis



« Si le compteur est modifié, de quelque façon que ce soit, on le saura en temps réel », avertit le directeur clients d'Enedis.

Propos recueillis par Florian Loisy et M.H.

ENEDIS ne découvre pas la fraude au compteur Linky pratiquée par de plus en plus de trafiquants. De tout temps, les distributeurs d'énergie ont dû engager une lutte contre les compteurs trafiqués. Avec des méthodes diverses et variées selon les époques, de l'aimant pour gêner les vieux compteurs au crayon qui freinait leur roue. Mais Enedis l'assure par la voix de son directeur clients, Éric Salomon : Linky promet de mettre fin à toute grivèlerie.

Il suffit d'utiliser une simple technique de dérivation sur le compteur Linky, au moyen d'un câble électrique, pour baisser sa facture de 70 %. Aviez-vous connaissance de cette manipulation utilisée par des fraudeurs ? ÉRIC SALOMON. Je ne suis pas surpris. La dérivation, c'est le b.a.-ba. Mais le faire sous tension, c'est exposer sa vie. Et des fils mal branchés, ou qui bougent avec le temps, ça peut provoquer des incendies. Et dans un immeuble (lieu le plus propice à cette pratique, car la fraude est moins détectable dans les zones à forte densité), cela constitue aussi une mise en danger de la vie d'autrui. Il reste interdit d'ouvrir le capot du Linky.

Mais Linky n'était-il pas censé être inviolable, comme cela avait été vanté au moment de son déploiement ?

Tout sécurisé qu'il soit, ce compteur doit aussi permettre une utilisation et une vérification simples de la part de nos services. Notre option n'est pas celle d'une sécurisation physique à tout crin. Il

faut mettre les choses en perspective : 37 millions de compteurs ont été installés et il y a 1 000 fraudes avérées. Donc, est-ce qu'il est inviolable à 100 % ou à 99,9 % ? En tout cas, Linky est extrêmement sophistiqué, il dispose de plusieurs dizaines d'alarmes automatiques. Et si le compteur est modifié, de quelque façon que ce soit, on le saura en temps réel. Toute tentative de fraude est repérée grâce aux milliers de contrôleurs assermentés sur le terrain et aux 250 agents qui travaillent devant leur ordinateur grâce aux alertes et à l'intelligence artificielle. On détecte donc bien mieux les fraudes aujourd'hui qu'avant.

Comment se déroule cette lutte contre la fraude ?

Les alarmes sur le compteur sont un premier signal qui déclenche une enquête interne. Ensuite, on regarde aussi les évolutions de consommation. Si ces deux éléments sont troublants, on s'oriente vers l'hypothèse d'une fraude. Désormais, avec l'intelligence artificielle, on parvient même à comparer la consommation d'un logement avec d'autres du même type en France ou dans un même quartier : cela nous permet de détecter les anomalies, même légères. Généralement, dans une fourchette de temps très courte, nos contrôleurs poursuivent avec une visite chez le client pour vérifier l'installation. Nous savons que les fraudeurs ont des scellés identiques, réalisés à l'aide d'imprimantes 3D, mais nous pouvons tout de même remarquer certaines choses. Et c'est ensuite que l'on saisit la justice et que l'on demande un remboursement de l'électricité non payée, afin que ces manques à gagner ne se répercutent pas sur les clients honnêtes.